**Continuité pédagogique**

A noter : la concertation de l’équipe pédagogique de l’établissement est fortement préconisée (pilotée préférentiellement par les professeurs principaux et/ou les professeurs référents), notamment pour la planification de classes virtuelles. Des temps de régulation sont ensuite à envisager.

L’ENT pourra être exploité de façon à diffuser des ressources : contenus de cours, sujets de devoirs, ressources multimédia, …

* **Besoins des élèves à distance** :
* Contenus disciplinaires (simples et condensés),
* Aides méthodologiques (consignes claires et explicites, démarche pédagogique expliquée (pourquoi, comment,…, définir des délais)),
* Proposer des aides pour l’organisation.
* **Besoins motivationnels** :

Proposer des activités :

* ayant du sens,
* représentant un défi,
* offrant une certaine liberté.
* **Besoins métacognitifs** :
* Mise en place de l’auto-évaluation.

D’une façon générale, favoriser :

* Les questionnaires pour tester les connaissances et les compétences des élèves,
* Les reformulations de la part des élèves.

Dispositif « classe à la maison » (service CNED académique numérique, gratuit : <https://www.education.gouv.fr/ma-classe-la-maison-mise-en-oeuvre-de-la-continuite-pedagogique-289680>).

**Mise en place de classes virtuelles**

***La classe virtuelle est un complément des outils de base, c’est une richesse offerte.***

Accès : l’enseignant diffuse le lien par l’outil de son choix (Eclat par exemple : identification avec un pseudo). Deux liens sont envisagés par le CNED : un lien modérateur (pour l’enseignant) et un lien participant (pour les élèves) : un lien par classe pour la connexion.

Peuvent être diffusés :

* des documents (formats ppt, pdf, jpeg),
* des sondages en direct : questions à choix multiples ou dichotomiques.

Avantages :

* Les classes virtuelles permettent de maintenir un lien socio-affectif (interactions régulières) : prises de parole des élèves à tout moment (activation/désactivation du micro).
* Utilisation possible sur tablettes et mobiles.
* Webcam non obligatoire.

Points de vigilance :

* Sont impossibles : enregistrement (anticiper les captures d’écran si l’on souhaite conserver une trace du travail), stockage et archivage (attention si élèves absents !).
* Il est recommandé de ne pas programmer plus d’une heure de classe virtuelle par classe et par demi-journée. Sur un créneau de cours de 2h, ne prévoir qu’une heure de classe virtuelle (la seconde heure pouvant être consacrée à un travail en autonomie).
* Privilégier les heures durant lesquelles les enseignants ont cours (évite les doublons).
* Une classe virtuelle perd tout son sens lorsque le nombre de participants est inférieur à 3.
* N’utiliser que l’adresse mail académique.

Pour information :

* Les parents seront destinataires d’une notice explicative.
* Pour les élèves ne disposant pas de connexion internet, l’institution ne proposant actuellement pas de solution, des documents sous format papier peuvent être mis à disposition.
* Assistance de premier niveau : rubrique « Contact » (bas de la page CNED).

→ Autres ressources : « Eduthèque », « Pix » (compétences numériques).